



PRÉFET DES HAUTES- ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gap, le **31 JUIL. 2023**

Monsieur le Directeur
ENGIE GREEN FRANCE

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé dans mes services une demande d'avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) pour un projet de création d'une centrale photovoltaïque au lieu-dit « Serre du Fumier » correspondant à la demande de permis de construire déposée le 8 décembre 2022, sur le territoire de la commune de Sigottier.

Cette demande a été soumise à l'avis de la CDNPS en formation « sites et paysages » le 20 juin 2023.

Cette commission a émis un avis favorable à votre demande assortie des prescriptions suivantes :

- supprimer une bande de 10 mètres de la partie est du projet pour que les obligations légales de débroussaillage (OLD) évitent complètement la zone Natura 2000 ;
- prendre en compte les prescriptions techniques visant à améliorer l'intégration paysagère du projet (teinte de certains équipements en particulier RAL 7006 pour les clôtures, le transformateur, les citernes).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le préfet,

**Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale Adjointe
de la préfecture des Hautes-Alpes**

Jennifer ROUSSELLE

Copie à : M. le Maire de Sigottier

Affaire suivie par : SIMONAGGIO Sandra
Téléphone : 04 92 40 49 75
Courriel : sandra.simonaggio@hautes-alpes.gouv.fr

Préfecture des Hautes-Alpes
28, rue Saint-Arey
05 011 GAP Cedex
www.hautes-alpes.gouv.fr